

Audition du Général Christian QUESNOT

Chef d'Etat-major particulier du Président de la République (avril 1991-septembre 1995)

(séance du 19 mai 1998)

Présidence de M. Paul Quilès, Président

Le Président Paul Quilès a accueilli le Général Christian Quesnot, chef de l'état-major particulier de la présidence de la République d'avril 1991 à septembre 1995. Il a souligné que son témoignage revêtait, pour les travaux de la mission, une importance toute particulière, le Général Christian Quesnot ayant eu directement à connaître des trois opérations qui faisaient l'objet des investigations qu'elle avait entreprises : l'opération *Noroît*, l'opération *Amaryllis* et l'opération *Turquoise*.

Après avoir remercié le Président Paul Quilès d'avoir accédé à sa demande d'être entendu en séance publique, **le Général Christian Quesnot** a souhaité aborder deux points : le rôle de l'état-major particulier du Président de la République et les mécanismes de l'élaboration et de la prise de décision dans les crises africaines entre 1991 et 1995, mis en œuvre, entre autres, pour le Rwanda.

Le Général Christian Quesnot a tout d'abord indiqué qu'outre une fonction spécifique dans le domaine des forces nucléaires, le chef de l'état-major particulier (EMP) avait essentiellement un rôle de liaison et de relais entre le Président de la République, chef des Armées, le ministre de la Défense et son cabinet, le chef d'état-major des Armées et le secrétaire général de la Défense nationale.

Il est assisté d'un état-major de trois officiers, un par armée, qui, outre le suivi des domaines intéressant leur armée respective, ont des attributions particulières confiées par le chef de l'état-major particulier. Par exemple, de mai 1991 à mai 1993, le Général Jean-Pierre Huchon, outre l'Armée de terre, suivait les dossiers africains, le budget des Armées, la préparation des projets de loi de programmation militaire et la préparation des conseils de Défense.

Le seul responsable devant le Président de la République, chef des Armées, est le chef de l'état-major particulier. Le Général Christian Quesnot a déclaré qu'à ce titre il assumait tout naturellement et totalement ce qu'avait fait ou n'avait pas fait le Général Jean-Pierre Huchon sous son autorité

directe de mai 1991 à mai 1993, dans le suivi des dossiers rwandais, puis ce qu'avait fait ou n'avait pas fait le Colonel Bentegeat, son successeur à ses côtés jusqu'en septembre 1995.

Il a indiqué que l'état-major particulier, du fait de ses attributions et de ses effectifs, n'avait ni l'autorité ni les moyens de gérer en direct une crise quelconque, et a déclaré qu'il n'avait jamais eu une telle intention et que, l'eût-il eu, cela n'aurait pas duré très longtemps. Il a rappelé que M. Pierre Joxe, Ministre de la Défense de mai 1991 à mai 1993, n'était pas le genre d'homme d'Etat à se laisser dépouiller de ses attributions, pas plus que l'Amiral Lanxade, chef d'état-major des Armées, de 1991 à septembre 1995, qui avait légitimement et parfaitement contrôlé son état-major et les forces engagées sur les théâtres extérieurs. A partir de mai 1993, le Gouvernement était sous la direction de M. Edouard Balladur.

Le Général Christian Quesnot a ensuite présenté les mécanismes de l'élaboration des décisions dans les crises africaines, appliqués notamment au Rwanda.

Le lundi après-midi se tenait une réunion, généralement en cellule de crise, au Quai d'Orsay, coprésidée par le directeur du cabinet du ministre et le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères. Y participaient : pour la Présidence de la République, le chef de l'état-major particulier ou son adjoint et le chef de la cellule africaine ; pour Matignon, le conseiller diplomatique et le chef du cabinet militaire ; pour la Défense, le directeur de cabinet du ministre ou son représentant, le chef du cabinet militaire ou son adjoint, le chef d'état-major des Armées ou son sous-chef des opérations ; pour la Coopération, le directeur de cabinet et le chef de la mission militaire de coopération.

Après un point de situation couvrant tous les aspects internationaux, diplomatiques, militaires et humanitaires, et un tour de table où chacun donnait des explications complémentaires et exprimait sa position, une série de propositions couvrant les divers aspects de la situation étaient arrêtées pour être soumises aux ministres concernés.

Le mardi, dans l'après-midi, se tenait à Matignon un comité restreint présidé par le Premier ministre, auquel participaient : pour la Présidence de la République, le secrétaire général, le chef de l'EMP et le chef de la cellule africaine ; pour Matignon, le directeur de cabinet, le conseiller diplomatique, le chef de cabinet militaire ainsi que le secrétaire général de la Défense nationale ; pour les Affaires étrangères, le ministre et le secrétaire général ; pour la Coopération, le ministre. Après un tour de table, le Premier Ministre

arrêtait la position du Gouvernement et les points qu'il souhaitait voir aborder lors du conseil restreint du lendemain.

Ce conseil se tenait à l'Élysée le mercredi, en fin de matinée, après le conseil des ministres, il était présidé par le Président de la République. Assistaient les participants du comité restreint de la veille, plus le secrétaire général du Gouvernement. A l'issue de ce conseil, le Président, après s'être informé auprès des ministres et leur avoir posé un certain nombre de questions ainsi qu'au chef d'état-major des Armées, et après avoir recueilli *in fine* l'avis et l'accord du Premier ministre, arrêtait les mesures à mettre en œuvre par les différents ministres et le chef d'état-major des Armées.

Le Général Christian Quesnot a précisé que la crise du Rwanda n'avait pas fait l'objet d'un traitement différent des autres crises africaines et que, si elle avait été gérée discrètement, elle n'avait pas pour autant été gérée secrètement. Les principes de politique africaine retenus par le Président de la République ont été appliqués à la crise rwandaise, dans la continuité de la politique menée par tous les présidents de la V^{ème} République, visant à assurer le développement et la sécurité à l'intérieur des pays d'Afrique. Il a estimé qu'il n'y avait pas de possibilité de développement, et il n'y en a toujours pas, sans sécurité.

Dans ce domaine de la sécurité, il a été fait appel aux forces armées dans un cadre strictement défini. Il s'agissait d'une stratégie indirecte qui excluait l'engagement direct des troupes, mais qui apportait une assistance à l'armée d'un Gouvernement légal et légitime, avec la formation des cadres officiers et sous-officiers, et l'octroi d'une aide en équipement. Cette assistance aux forces armées rwandaises n'avait pour but que de gagner du temps afin de permettre l'élaboration d'une solution politique qui, dans le cas du Rwanda, était le partage du pouvoir entre le Front patriotique révolutionnaire (FPR) et le Gouvernement de M. Habyarimana.

L'évolution du volume de troupes sur le terrain était variable en fonction de l'appréciation faite par le ministère de la Défense et le ministère des Affaires étrangères des risques que courait la communauté française sur place, d'une part, et des signaux politiques qui pouvaient être lancés en direction du FPR, d'autre part.

Le Président Paul Quilès a d'abord interrogé le Général Christian Quesnot sur les accords d'Arusha. Il a rappelé que le volet militaire de ces accords était un des aspects les plus délicats des négociations, puisqu'il s'agissait d'intégrer des forces du FPR dans les Forces armées rwandaises (FAR) et de les fusionner sous commandement unique à un niveau assez élevé par rapport à ce qui semblait pouvoir être accepté par le Gouvernement

rwandais. Il y avait aussi le problème de la démobilisation d'une partie importante des effectifs, et de leur indemnisation. Il a voulu savoir si, dans ces conditions, la France avait apporté suffisamment d'attention à cet aspect des accords, qui apparaît aujourd'hui comme une de leurs faiblesses majeures.

La deuxième question du Président Paul Quilès a porté sur l'activité d'assistance militaire technique dont il a estimé qu'elle pouvait présenter parfois des ambiguïtés lorsqu'elle s'exerce auprès d'unités en opération : des règles avaient-elles été fixées pour dissiper les ambiguïtés ou au moins les risques d'ambiguïté concernant la distinction entre assistance technique et participation à des combats ?

Le Président Paul Quilès a également souhaité connaître le sentiment du Général Christian Quesnot sur la qualité de la coordination entre l'activité de renseignement d'origine militaire et celle des diplomates sur le terrain, demandant si les décideurs politiques avaient été informés de manière satisfaisante sur la réalité de la situation rwandaise entre 1991 et 1994.

Il a enfin abordé le problème crucial de l'attentat contre l'avion des deux présidents, le 6 avril 1994, rappelant que la mission d'information avait engagé plusieurs recherches sur le sujet. Il a demandé au Général Christian Quesnot pourquoi il n'y avait pas eu d'enquête sur cet attentat qui avait coûté la vie à plusieurs ressortissants français, indépendamment de toutes les conséquences tragiques qu'il avait pu avoir par ailleurs.

S'agissant du volet militaire des accords d'Arusha, **le Général Christian Quesnot** a estimé que ces accords faisaient une part assez exorbitante au FPR, en lui attribuant 50 % des postes d'officiers et 40 % de la troupe, pour une armée qui devait être ramenée à environ 15 000 hommes. Quand on connaît l'état d'esprit et la mentalité des militaires, à la fois des FAR et du FPR, on pouvait penser que ce serait extrêmement difficile à mettre en œuvre, sinon impossible. De très fortes pressions avaient été exercées sur le Président Habyarimana pour qu'il signe les accords d'Arusha. Il n'est pas impossible qu'il n'y ait pas eu le même niveau de pression sur le FPR de la part de ceux qui pouvaient l'amener à avoir une attitude plus raisonnable. Le Général Christian Quesnot a indiqué que, dès l'attaque du FPR de février 1993, il avait personnellement douté de l'intention de ce dernier d'arriver véritablement à un accord de partage du pouvoir et avait le sentiment -les faits l'ont démontré après- que ses représentants avaient déjà en tête la possibilité d'une victoire militaire sur le terrain. Le Général Christian Quesnot a estimé qu'il aurait fallu réellement exercer une très forte pression sur le FPR pour l'amener à jouer le jeu. Il a ajouté que, pour

l'ensemble des FAR, le compromis était aussi difficilement acceptable, surtout compte tenu de ce qui venait de se passer en octobre, à savoir l'assassinat au Burundi du Président hutu Ndadaye par une partie de l'armée, entièrement aux mains des Tutsis. L'ambiance n'apparaissait donc pas pacifiée : il y avait un véritable climat de méfiance de part et d'autre. Le Général Christian Quesnot a déclaré avoir été fasciné par le spectacle de la haine et de la peur de l'autre au Rwanda et a réinsisté sur la nécessité qu'il y aurait eu d'exercer de fermes pressions et de maintenir une forte cohésion internationale, qui, malheureusement, a fait défaut, pour amener les parties à un compromis politique dans la ligne des accords d'Arusha.

Concernant l'assistance militaire technique, il a rappelé que le Président de la République avait donné comme directive de recourir à la stratégie indirecte, c'est-à-dire d'aider un gouvernement légal, qui représentait 80 % de la population. A l'époque, M. Habyarimana avait la considération de ses pairs et des Africains et n'était pas contesté. Il n'était pas question d'engagement direct contre le FPR ou l'armée ougandaise. Les modalités pratiques de l'aide étaient définies par l'état-major des Armées, soumises au Chef d'Etat-major des Armées et au Ministre de la Défense avant d'être exécutées.

L'assistance militaire technique comportait différents volets. D'abord, une formation technique pour l'emploi des équipements fournis par la France et d'autres pays, en particulier, une formation technique à l'emploi de blindés légers, de matériels d'artillerie, etc., ainsi qu'une formation tactique au niveau des commandants d'unités élémentaires, c'est-à-dire des capitaines, pour l'emploi combiné de l'infanterie et des appuis, soit de mortiers, soit d'artillerie.

Il a rappelé qu'en 1987-1988, l'armée rwandaise comprenait environ 5 000 hommes et que, du fait de l'attaque du FPR soutenu par l'Ouganda, elle était montée, en 1991-1992, à 24 000 hommes. Il y avait donc un vrai problème de formation de jeunes cadres et de sous-officiers, une armée ne valant d'abord que par la qualité sur le terrain de son corps de sous-officiers. Outre la formation technique, la France assurait aussi la formation tactique des commandants d'unités élémentaires. La formation des échelons plus élevés ne posait pas véritablement de problème, l'armée rwandaise disposant de quelques officiers de bonne qualité pour les commandements de bataillon.

Le Général Christian Quesnot a souligné le caractère crucial de ce problème de formation. Cette guerre était une vraie guerre, totale et très cruelle. Le FPR comme les FAR ne faisant que très peu de prisonniers, il y avait beaucoup de pertes humaines. Lors de la première attaque du FPR, en

1990, les effectifs ougando-FPR étaient évalués à environ 2 à 3 000 hommes et plus de 600 morts avaient été laissés sur le terrain. Les FAR avaient, pour leur part, perdu environ 5 000 tués et 10 000 blessés, jusqu'en 1992. Le problème du renouvellement et de la formation des effectifs était plus difficile du côté des FAR que du côté du FPR. Le Général Christian Quesnot a regretté la cacophonie qui s'était fait entendre sur le plan international lorsqu'il s'est agi de contribuer au règlement du conflit rwandais. Le FMI et différents Etats avaient versé des sommes importantes -de l'ordre de 15 millions de dollars- pour démobiliser 50 000 hommes aguerris de l'armée ougandaise, par tranches de 10 000. Habituellement, dans un tel cas, les gens prennent l'argent de la démobilisation et deviennent plus ou moins bandits de grands chemins pendant un certain temps, or rien de tout cela ne s'était passé en Ouganda. En revanche, les troupes de Paul Kagame, qui initialement étaient de 2 000 à 3 000 hommes, ont été évaluées, lors de l'attaque de juin 1992, à 10 000 hommes, avec des lance-roquettes multiples, des bitubes de 37 mm et des mortiers de 120 mM. Il y avait donc plus qu'une corrélation entre ces deux évolutions. M. Paul Kagame avait en outre l'avantage de ne pas avoir à former de jeunes recrues, puisqu'il disposait de troupes aguerries.

S'agissant du renseignement, les informations dont disposait l'état-major particulier provenaient à 90 % de la direction du renseignement militaire (DRM), la DGSE ne lui fournissant pas de données strictement militaires, sauf demande ponctuelle, relatives à des analyses de personnalité. Le Général Christian Quesnot a essayé de sensibiliser les deux présidents qu'il avait servis successivement, M. François Mitterrand et M. Jacques Chirac, au problème du renseignement. Il a estimé que le système français n'était manifestement pas satisfaisant et, en tout cas, moins satisfaisant que d'autres systèmes étrangers, comme celui des Britanniques. Il a jugé qu'il s'agissait d'un problème politique et qu'il serait nécessaire de faire quelque chose dans ce domaine. Dans le cas du Rwanda, il a estimé qu'une véritable approche synthétique et globale n'était pas assurée, du moins par écrit.

S'agissant de l'attentat contre les deux présidents, il a indiqué avoir examiné deux hypothèses, une troisième ayant été développée, dans *Le Soir*, par Mme Colette Braeckman, qui s'était appuyée sur des services de renseignements étrangers pour affirmer que les Français avaient abattu l'avion du Président Habyarimana. Le Général Christian Quesnot a déclaré qu'il ne croyait pas un instant à cette hypothèse et qu'il la rejetait complètement, la France ne pouvant à la fois être accusée de soutenir le Président Habyarimana et de l'avoir tué. Il a rappelé qu'en outre, il y avait dans l'avion un deuxième président, celui du Burundi, et que les trois membres d'équipage étaient français.

Il a estimé qu'il restait dès lors deux hypothèses plausibles, la première étant l'action d'extrémistes hutus opposés à la politique du Président Habyarimana et aux accords d'Arusha. Le Général Christian Quesnot a indiqué qu'il avait très attentivement examiné cette hypothèse, mais qu'elle n'avait pas sa préférence. En effet, en raisonnant de manière totalement objective, on devait tenir compte du fait qu'étaient présents, à bord de l'appareil, outre les deux présidents, le chef d'état-major des FAR et un des dirigeants de la garde présidentielle, donc de la mouvance la plus extrémiste. Si les extrémistes avaient voulu se débarrasser du Président Habyarimana, ils auraient parfaitement pu le faire à terre, à un autre moment, sans tuer l'un des leurs.

Le Général Christian Quesnot a ensuite examiné l'autre possibilité selon laquelle l'attentat aurait été commandité par le FPR. Il a rappelé que l'avion se posant de nuit, avec une certaine vitesse, il n'avait pu être abattu que par un missile sol-air, en l'occurrence un SAM 16, d'une portée d'à peu près cinq kilomètres. Il a évoqué une note qu'il avait adressée au Président de la République en mai 1991, lorsque des débris de tirs de missiles Sam 16 avaient été trouvés pour la première fois sur le sol rwandais. Le Général Christian Quesnot a expliqué avoir fait cette note au Président, non en raison de l'incidence de cette découverte sur l'appréciation de la situation militaire au Rwanda, mais parce qu'il l'avait jugée très inquiétante en termes de prolifération, la France s'étant interdit de vendre ou d'exporter en Afrique ce genre de missiles, qui avait pour équivalent plus perfectionné le Mistral de Matra. Le Général Christian Quesnot avait donc, à l'époque, appelé l'attention du Président de la République sur le danger que représentait la prolifération en Afrique de missiles capables d'abattre des avions civils ou militaires. Le Général Christian Quesnot a estimé qu'en démentant être dotées de ce genre de missiles, les autorités ougandaises avaient eu la mémoire courte puisqu'il avait été prouvé qu'en 1991, le FPR en disposait.

De plus, à l'époque de l'attentat, un bataillon FPR d'environ 600 hommes était cantonné entre la ville et l'aéroport en application des accords d'Arusha. Pour leur sécurité, les hommes du FPR avaient exigé et obtenu que certains avions rwandais -deux avions militaires et le Falcon présidentiel- ne se posent que sur un seul axe d'approche, que chacun connaissait pertinemment. En outre, tout le monde connaissait, le FPR en particulier, l'heure de décollage de l'avion des deux présidents à partir d'Arusha ou de Dar es-SalaM. Le Général Christian Quesnot a déclaré qu'il avait été également surpris du fait, qu'alors que rien n'était encore annoncé, l'attentat ayant eu lieu vers 20 heures 30, des éléments du bataillon FPR de Kigali étaient déjà en position de combat entre 20 heures 20 et 20 heures 40.

Le Général Christian Quesnot a indiqué qu'il exprimait là un sentiment personnel et ne faisait le procès de personne. Il a estimé qu'il s'agissait de répondre à une seule question : à qui profite le crime ? Il a jugé qu'assassiner le Président Habyarimana présentait plus d'avantages pour le FPR que pour les autres protagonistes, tout en rappelant que, faute d'enquête, il ne s'agissait pas d'une certitude. Il a par ailleurs rappelé qu'avait été évoquée l'existence d'une boîte noire, récupérée et présentée comme telle par l'ex-capitaine de gendarmerie Barril à la télévision. Les experts aéronautiques n'ont pas reconnu la pièce montrée. La société Dassault a indiqué que l'avion du Président Habyarimana n'était pas équipé de boîte noire.

Abordant plus particulièrement le problème de l'absence d'enquête, il a indiqué que le niveau de l'assistance militaire technique française était à l'époque réduit à celui d'avant 1990, soit une vingtaine de personnes. La France ne disposait donc pas des moyens de faire une enquête. Les autorités françaises estimaient en outre que c'était le rôle de l'ONU et, en particulier, des représentants de la MINUAR qui étaient sur place et du Général Romeo Dallaire. Il a souligné que, du moins pour l'état-major particulier, la question rwandaise n'était plus un sujet d'intérêt quotidien, à partir de décembre 1993, moment où Noroît avait été retiré, mais qu'elle l'était redevenue lorsque le Président Habyarimana avait été assassiné, les politiques comme les militaires ayant tout de suite compris qu'on allait vers des massacres sans commune mesure avec ce qui s'était passé auparavant.

M. François Lamy, évoquant la question de l'assistance militaire technique, a voulu savoir si, préalablement à leur départ, nos coopérants militaires recevaient une formation, par écrit ou par oral, notamment une formation sur la situation politique du pays. Il a estimé à ce propos qu'une analyse de la situation en termes de confrontation entre, d'un côté, le FPR qui représentait 10 à 20 % de la population et, de l'autre côté, le Président Habyarimana qui en représentait 80 % pouvait refléter une interprétation ethnique des événements. Il a également demandé au Général Christian Quesnot comment il expliquait l'effondrement des forces armées rwandaises et leur faible fiabilité, alors qu'elles étaient encadrées par l'armée française depuis au moins trois ou quatre ans.

Concernant l'attentat, M. François Lamy a interrogé le Général Christian Quesnot sur la nature des sources d'information qui lui avaient permis d'avancer que le FPR s'était mis en position de combat au moment même de l'attentat. S'agissant de l'opération Turquoise, il a voulu savoir qui, au sein des pouvoirs publics, souhaitait une intervention directe à Kigali,

l'Amiral Jacques Lanxade ayant précisé aux membres de la mission qu'il s'y était opposé.

M. François Lamy a enfin évoqué une accusation formulée dans plusieurs articles de journaux ou livres, selon laquelle des téléphones sécurisés auraient été remis par le Général Jean-Pierre Huchon, à l'époque chef de la Mission militaire de coopération, en mai 1994 -donc après l'attentat et le début du génocide- à des responsables de l'état-major des forces armées rwandaises, ce qui aurait permis d'établir des relations directes avec ce dernier. Si ces téléphones avaient effectivement été remis, l'état-major particulier du Président en avait-il été informé par une note ?

Le Général Christian Quesnot a répété qu'il n'avait pas exercé de responsabilité directe dans la formation et la définition du rôle et des missions des unités, tâches qui relèvent du Chef d'Etat-major des Armées. Il a toutefois estimé, pour avoir lui-même participé, auparavant, en tant qu'exécutant sur le terrain, à un certain nombre d'interventions qu'il était évident que le commandement donnait une information aussi large que possible sur la situation politique et ethnique du pays, ainsi que sur ses traditions. Il s'est dit absolument certain que les hommes qui partageaient comme assistants militaires techniques recevaient cette information, tout en indiquant que, pour de plus amples détails, il vaudrait mieux poser la question à des membres de l'état-major des armées ou à l'Amiral Jacques Lanxade.

Concernant le niveau des FAR, le Général Christian Quesnot a considéré qu'il n'était pas très bon. Il a indiqué que l'effort de formation de cette armée, qui était montée jusqu'à environ 35 000 hommes soldés, avait concerné 5 000 à 6 000 hommes. Quant à la motivation des FAR, elle était inégale. Les FAR étaient certes mono-ethniques, mais il y avait cependant des nuances entre les Hutus du nord, les Hutus du centre et les Hutus du sud. Ceux qui avaient le véritable pouvoir à l'époque étaient les Hutus du nord, qui étaient de la mouvance du Président Habyarimana. Toutefois, avant le coup d'Etat du Président Habyarimana, le pouvoir avait été détenu par les Hutus du centre et du sud. Les bataillons constitués de Hutus du nord étaient par conséquent très motivés, mais ils ne représentaient pas la totalité des FAR. Le Général Christian Quesnot a en outre indiqué que c'était toujours ces bataillons très motivés qui étaient déplacés en cas d'alerte, d'où des pertes élevées dans leur rang. Les limites du renouvellement des cadres de qualité avaient donc, petit à petit, conduit à un déséquilibre et à un rapport de forces de plus en plus favorable au FPR, du fait que ce dernier avait, en Ouganda, un vivier de recrutement de soldats à la fois disciplinés et expérimentés dans le combat de guérilla. Il y avait donc eu petit à petit une

inversion du rapport de forces, ce qui avait logiquement conduit M. Paul Kagame à choisir l'option militaire.

Le Général Christian Quesnot a rappelé que le FPR était un mouvement original par rapport à d'autres mouvements africains, puisqu'il avait d'abord été un mouvement militaire avant d'être un mouvement politique. Les initiateurs de ce mouvement, MM. Fred Rwigyema et Paul Kagame, faisaient partie des vingt-six compagnons de départ du président Museveni, quand il avait déposé Obote. D'ailleurs, MM. Fred Rwigyema et Paul Kagame faisaient partie de la hiérarchie militaire ougandaise : M. Fred Rwigyema était le chef d'état-major de l'armée ougandaise et M. Paul Kagame était le directeur des services de renseignement et de sécurité de l'Ouganda. M. Paul Kagame avait reçu une formation très complète d'abord en Tanzanie, puis à Cuba pour le combat de guérilla, et enfin, ce qui est assez exceptionnel, aux Etats-Unis à trois reprises, les Américains voyant en lui une étoile montante. Le premier séjour qu'il avait fait aux Etats-Unis avait eu lieu en 1989, à Fort Leavenworth, qui est à la fois une école d'état-major et une école de guerre. En 1990, il avait effectué un nouveau stage à Fort Bragg, en Caroline du Nord, où se trouve le commandement des forces spéciales. Les Etats-Unis s'étaient donc beaucoup intéressés à M. Paul Kagame, ce qui ne veut pas dire qu'ils ont été les inspirateurs de son offensive au Rwanda.

Le Général Christian Quesnot a fait observer qu'il ne paraissait guère étonnant qu'à un moment, abstraction faite de sa volonté de sauver la minorité tutsie dont il était originaire, M. Paul Kagame eût choisi une option purement militaire pour prendre le pouvoir au Rwanda.

Concernant ses informations sur l'attentat et les mouvements du bataillon FPR, le Général Christian Quesnot a déclaré les avoir reçues par la voie normale, c'est-à-dire par l'Etat-major des Armées.

Le Général Christian Quesnot est ensuite revenu sur le rôle de l'opération Turquoise. Il a répété ce qu'il avait dit à l'époque, à savoir qu'il avait le sentiment que, si la communauté internationale avait fait preuve de moins de lâcheté –pour employer un mot fort–, elle aurait été en mesure d'arrêter les massacres que tout le monde sentait venir à Kigali. Sur place, il y avait la MINUAR de M. Romeo Dallaire, forte de 2 500 hommes, de valeur inégale, il est vrai. Sans doute, le Général Romeo Dallaire n'avait-il pas de mandat, mais le Général Christian Quesnot a estimé que, dans certains cas, l'honneur d'un militaire était de savoir désobéir et que, dans ce cas particulier, le Général Romeo Dallaire aurait peut-être réussi en désobéissant. Il a déclaré qu'avec 2 000 ou 2 500 hommes –l'ordre de grandeur est

variable— décidés, on pouvait arrêter les massacres, qu'il y avait eu des conversations avec les Belges et avec les Italiens à l'époque, mais qu'après un espoir du côté italien, aucune intervention d'interposition n'a pu être décidée. Il a jugé qu'il s'agissait là d'une décision politique et que la France ne pouvait pas à nouveau s'interposer seule. Que n'aurait-on pas dit ? Il a enfin fait observer qu'il y avait à l'époque 300 marines américains à Bujumbura.

Le Général Christian Quesnot a indiqué que, par intime conviction, il aurait souhaité que la communauté internationale intervienne au début des massacres parce que, techniquement, ils auraient pu être arrêtés à ce moment-là, étant donné qu'au départ, les exactions étaient l'oeuvre des milices et de la garde présidentielle qui se comportaient de façon ignoble. Si la communauté internationale, pas la France seule, avait fait preuve de moins de cécité, techniquement, les massacres déclenchés à Kigali pouvaient être arrêtés.

En ce qui concerne l'opération Turquoise, il a rappelé qu'il n'avait pas été aisé de l'engager. Au Président de la République qui hésitait, le Général Christian Quesnot avait dit qu'on ne pouvait pas laisser commettre de tels massacres. Les ONG ont également joué un rôle important pour emporter la conviction du Président de la République. Le Général Christian Quesnot a indiqué que le ministère des Affaires étrangères et la présidence de la République étaient sur la même ligne, contrairement au ministère de la Défense et à M. Edouard Balladur, qui étaient au début un peu plus réticents. Par la suite cependant, il y avait eu un accord total du Premier Ministre et l'opération Turquoise a été lancée.

Il a déclaré que la France et les armées françaises s'étaient honorées en réalisant l'opération Turquoise, seules contre tous, parce que le silence de la communauté internationale avait été assourdissant. Ce furent les Français qui parlèrent les premiers de génocide, le 15 mai, les Américains ne voulant pas entendre ce qualificatif, comme ils le reconnurent plus tard. Le Général Christian Quesnot a fait observer que, si ces derniers avaient anticipé les conséquences de leur attitude, ils seraient intervenus.

Quant au but de l'opération Turquoise, le Général Christian Quesnot a estimé qu'il était dénué de toute ambiguïté et qu'il était strictement humanitaire. Il a souligné avec émotion que, pas plus les journalistes que les ONG ou les intellectuels, n'avaient le monopole de la compassion. Il y eut des discussions sur les modalités de l'opération, qui impliquait l'envoi de 2 500 hommes dans une zone de combat où l'on ignorait quelle serait l'attitude du FPR, malgré les contacts qui avaient pu être établis auparavant. L'Amiral Jacques Lanxade avait donc proposé un

dispositif. Mais, si la France était arrivée avec des missiles et des lance-roquettes, ce n'était pas pour tirer sur les gens, mais pour dissuader les combattants afin de pouvoir aller sauver les populations. Le Général Christian Quesnot a indiqué qu'après la décision d'installer le centre opérationnel de l'opération Turquoise au Zaïre, il y avait eu débat sur la méthode d'intervention des soldats français : les armées faisaient-elles des coups de sonde, en allant chercher des gens et en les ramenant, ou bien délimitaient-elles, en accord avec le FPR et après discussions, une zone humanitaire sûre où les personnes menacées pourraient se regrouper ? Après divers avis techniques, il avait été choisi de déterminer une zone humanitaire sûre. La solution d'une intervention à Kigali avait été envisagée parce qu'elle aurait permis de disposer d'un aéroport au coeur du Rwanda, mais elle avait été rapidement rejetée, compte tenu de l'incertitude sur l'attitude du FPR. Le Général Christian Quesnot a fermement affirmé que, ni à la présidence ni dans les forces armées, il n'y avait eu d'intention, par le biais de l'opération Turquoise, de procéder à une reconquête du Rwanda et de « voler » la victoire militaire au FPR. Turquoise n'a été qu'une opération humanitaire, à la demande très insistante de certaines ONG.

Sur la question des contacts directs entre l'état-major des forces armées rwandaises et le Général Jean-Pierre Huchon pendant le génocide, le Général Christian Quesnot a rappelé que le Général Jean-Pierre Huchon dépendait alors du ministre de la Coopération et qu'il serait de ce fait plus à même de fournir une réponse. Il a cependant ajouté qu'à cette époque, tout le monde parlait avec tout le monde, certains, y compris les politiques, ayant encore le sentiment que l'on pourrait peut-être arriver à un cessez-le-feu et qu'il n'était pas impossible de ramener les différents protagonistes autour de la table de négociation à Arusha, en distinguant peut-être les forces armées régulières de la garde présidentielle, et en soutenant en particulier les Hutus modérés qui auraient pu établir un gouvernement provisoire.

Le Général Christian Quesnot a toutefois indiqué qu'il doutait fortement, pour sa part, des chances de réussite d'une telle solution et a rappelé une note qu'il avait faite au Président de la République, à cette époque, où il écrivait : « *le processus est désormais irréversible ; M. Paul Kagame veut avoir la victoire militaire totale* ». Il a estimé que c'était bien ce qui était arrivé, par la suite, et que l'on retombait ici sur le vrai problème de fond, la cause fondamentale de cet éclatement de la zone des Grands Lacs : la surpopulation et le partage des terres. L'évolution démographique était telle que le partage des terres était difficile : les lopins étaient de plus en plus petits et la population, chassée par le FPR, d'un côté, était manipulée par les FAR et le Président Habyarimana, d'un autre côté.

Le Président Habyarimana avait d'ailleurs lancé une campagne de limitation des naissances, en 1975. Le Général Christian Quesnot a ajouté que, sans mettre en cause la responsabilité de l'Eglise catholique, il fallait reconnaître que son influence et le taux de croissance démographique n'étaient pas sans lien.

Appuyant les propos du Général Christian Quesnot sur le laxisme de la communauté internationale, **M. Michel Voisin** a cité l'exemple du Burundi, indiquant qu'il avait lui-même été, avec un de ses collègues, observateur des élections qui s'étaient tenues dans ce pays à la Pentecôte 1993, que lorsque M. Ndadaye avait été déclaré élu, il y avait eu immédiatement un couvre-feu, et que les populations locales avaient alors affirmé : « *il se fera assassiner!* » Elles avaient même désigné aux observateurs américains, belges, suisses, japonais et français l'unité militaire qui allait commettre cet assassinat, qui s'était effectivement produit en octobre 1993. Les populations locales ajoutaient : « *nous craignons pour notre vie parce que les massacres vont se déclencher à nouveau* ». M. Michel Voisin s'est interrogé sur le rôle de la communauté internationale, qui, bien que connaissant ces éléments, n'avait pas pris de dispositions pour essayer d'enrayer la violence.

Concernant l'opération Amaryllis, M. Michel Voisin a évoqué les déclarations d'une personne entendue par la mission, qui avait pratiquement reproché aux forces françaises, envoyées pour l'évacuation de nos ressortissants, de ne pas avoir joué le rôle de forces d'interposition, et demandé au Général Christian Quesnot son sentiment sur ce point.

Le Général Christian Quesnot a approuvé l'analyse de M. Michel Voisin sur le Burundi : tous ceux qui devaient connaître la situation la connaissaient, mais il n'y avait pas de véritable volonté d'intervenir de la part de la communauté internationale. Il a rappelé que pour beaucoup de gens, il ne s'agissait que de « *Noirs qui se tuaient entre eux* », dans un endroit dont CNN était absente, et estimé également qu'il n'y avait pas de volonté parce qu'au niveau international, il n'y avait pas non plus de réelle analyse globale de la zone.

M. Michel Voisin a exprimé sa surprise, rappelant que la communauté internationale s'était félicitée de la tenue des élections au Burundi qui s'étaient d'ailleurs déroulées dans un cadre tout à fait démocratique. A l'époque, ces événements n'avaient eu absolument aucun écho dans les médias. On savait ce qui allait arriver, mais personne n'en avait parlé.

Le Général Christian Quesnot a approuvé ces propos et ajouté que, dans l'armée burundaise tutsie, il y avait les mêmes nuances que dans l'armée rwandaise. Au sein de l'armée burundaise, des Tutsis de certaines collines constituaient ainsi un corps de sous-officiers très actifs. Les militaires qui avaient assassiné Ndadaye avaient d'ailleurs été désavoués par d'autres Tutsis et s'étaient réfugiés en Ouganda.

Concernant Amaryllis, il a rappelé que le volume des forces mises en oeuvre -environ 500 hommes et 8 Transals- correspondait à l'opération type d'évacuation de ressortissants : contrôler l'aéroport, aller chercher les gens et les ramener le plus vite possible, rester le moins longtemps possible sur le terrain afin d'éviter au maximum les pertes. Il a tenu à souligner que la coopération franco-belge avait été parfaitement exemplaire au cours de cette opération. Pour avoir été lieutenant et commandant sur le terrain, le Général Christian Quesnot a déclaré comprendre la frustration de certains militaires. Il a reconnu qu'effectivement, on aurait pu faire quelque chose, mais que la France n'aurait pas pu agir seule ; or, les Belges voulaient partir le surlendemain. Il a estimé qu'avec le volume des forces françaises et belges, en récupérant le meilleur des forces de la MINUAR et en ajoutant les Américains de Bujumbura, on aurait pu arrêter les massacres, mais qu'il n'y avait pas eu la volonté internationale de le faire. Les Américains venaient de quitter la Somalie où s'étaient fait tuer un certain nombre de soldats et la théorie de « zéro mort » primait.

Le Président Paul Quilès a demandé au Général Christian Quesnot de confirmer son propos, à savoir que la force Amaryllis était une force militaire spécialement dimensionnée, avec des missions de stricte évacuation des ressortissants français et que, dans une opération militaire d'interposition, il n'est pas concevable que des forces telles que celles prévues pour Amaryllis puissent intervenir.

Le Général Christian Quesnot a confirmé ce propos, indiquant que les forces engagées dans l'opération Amaryllis n'étaient pas d'un volume suffisant. Elles étaient dimensionnées pour évacuer près de 1 250 personnes en deux ou trois jours.

M. Michel Voisin, revenant sur sa question, a évoqué des propos tenus devant la mission selon lesquels les 500 hommes engagés dans l'opération Amaryllis auraient permis d'arrêter les massacres.

Le Général Christian Quesnot a souligné qu'il s'exprimait en se fondant sur une expérience de 37 ans d'armée, dont beaucoup outre-mer, à Beyrouth, au Tchad, etc. Il a affirmé que, dans une ville comme Kigali et compte tenu de la peur et de la haine de l'autre qui y régnait, il ne suffisait

pas de 500 hommes pour arrêter les massacres, d'autant qu'on ne savait pas comment réagirait le FPR, qui était à une quinzaine de kilomètres avec un certain nombre de bataillons. Compte tenu de la qualité opérationnelle de ses troupes, la France aurait pu intervenir techniquement seule avec 2 500 ou 3 000 hommes. Mais, psychologiquement et politiquement, elle ne pouvait pas le faire.